



Guéret, le 1^{er} décembre 2017

Communiqué de presse

Vigilance orange neige-verglas

Le Préfet rappelle que le département de la Creuse est placé en vigilance orange neige-verglas, jusqu'à demain, samedi 2 décembre 11h00.

Evolution prévue :

- Cet après-midi la neige va se montrer à nouveau plus régulière, surtout des Combrailles au Plateau de Gentioux, où quelques centimètres supplémentaires sont attendus.
- La neige devrait cesser en première partie de nuit, mais le ciel reste gris. Quelques flocons sont encore possibles sur le relief.

Le réseau routier reste praticable et aucune restriction de circulation ne s'impose actuellement.

Toutefois, le Préfet de la Creuse appelle les habitants et les usagers à la plus grande prudence sur les routes, notamment sur les secteurs d'Auzances, Felletin, Aubusson et Chénérailles, où la circulation peut par endroits être encore un peu verglacée.

Conseils de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez vous déplacer
- Privilégiez les transports en commun
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation routière (<http://www.bison-fute.gouv.fr/>)
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes

Contact Presse : Jean-François RENGAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23